



COMMISSION FOOTBALL POUR LES ENFANTS

21 SEPTEMBRE 2026

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)

Mr Ait Larbi – M Joseph – M Le Nagard – M Rabia – M Sénécal

Assistent : Mme Bastos (Comité) – M Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Escroignard – M Doucara

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission se réunissant tous les lundis soir, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 16h00.

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Pour les Enfants) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF.

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission. La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 17/09/26

Pris note de vos engagements d'équipes.

ST GRATIEN FC : Mail du 17/09/26

Pris note de votre vore d'engagement d'équipes. La commission prendra en compte vos équipes lorsque la situation du club sera en règle vis-à-vis de la Ligue.

MENUCOURT AS : Mail du 17/09/26

Pris note de votre demande de désengagement d'une équipe U10

FONTENAY FC : Mail du 17/09/26

Pris note de votre confirmation d'engagement d'équipes. La commission vous rappelle que les plateaux U8 & U9 sont séparés, vous avez engagés 2 équipes U8/U9 donc la commission a placé une équipe en U8 et une équipe U9

ST LEU FC : Mail du 17/09/26

Pris note de votre confirmation des éducateurs référents de vos équipes U10 & U11 avenir

MONTMAGNY FC : Mail du 18/09/26

Pris note de votre demande de modification d'engagement d'équipes :

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| - Ajout d'une équipe U6/U7 | - Retrait de l'équipe U13 Avenir |
| - Ajout d'une équipe U8 | - Ajout d'une équipe U13 |
| - Ajout d'une équipe U11 | |

VAUREAL FCM : Mail du 18/09/26

Pris note de votre confirmation d'engagement d'équipes U10. La commission modifie le tableau

AUVERS ENNERY FC : Mail du 19/09/26

Pris note de votre demande d'engager une supplémentaire U9

ERAGNY FC : Mail du 21/09/26

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes U13. La commission modifie le tableau

FRANCONVILLE FC : Mail du 21/09/26

Pris note de la confirmation de vos engagements, à savoir : 2 équipes U12 et 1 équipe U13

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 21/09/26

Pris note de votre demande d'engager une supplémentaire U9 soit 5 équipes au total

CORMEILLAIS ACS : Mail du 21/09/26

Pris note de votre demande d'engagement d'équipes :

- | | |
|-------------------|-----------------|
| - 6 équipes U6/U7 | - 3 équipes U11 |
| - 4 équipes U8 | - 3 équipes U12 |
| - 4 équipes U9 | - 1 équipe U13 |
| - 3 équipes U10 | |

La commission regrette d'avoir reçu vos engagements si tardivement

ARRONVILLE FC : Mail du 21/09/26

Pris note de la confirmation de l'engagement de votre équipe U11



MONTIGNY FC : Mail du 21/09/26

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire U12

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 21/09/26

Pris note de votre confirmation d'adresse de stade pour les rencontres foot à 8, à savoir : Stade Delacoste à ASNIERES S/OISE.

La commission a pris également en compte les horaires des rencontres U12 & U13 à domicile à 13h00.

ST BRICE FC : Mail du 22/09/26

Pris note de votre demande de modification d'horaires pour les rencontres de la 1^{ère} journée de Brassage U13 Avenir à 12h00. La commission modifie l'horaire

ST GRATIEN FC : Mail du 22/09/26

Pris note de votre demande d'engager une équipe U7 et une équipe U9. La commission vous rappelle qu'elle prendra en compte vos engagements dès que vos joueurs seront licenciés

BESSANCOURT FC : Mail du 21/09/26

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes. La commission vous rappelle qu'elle prendra en compte vos engagements dès que vos joueurs seront licenciés.

Mr NICO H : Mail du 21/09/26

Mail non pris en compte. La commission ne répond aux mails émanant de la messagerie officielle des clubs.

La commission vous demande de vous rapprocher de votre club qui pourra vous donner tous les renseignements utiles et nécessaires

EQUIPES ENGAGEES POUR LA SAISON 26/27

La commission rappelle à tous les clubs que tous les joueurs doivent être titulaire d'une licence en cours de validité pour participer aux plateaux ou brassage U10 à U13. Pour les clubs nouvellement affiliés, la commission intégrera donc vos équipes dès que le nombre minimum de joueurs pour constituer une équipe seront licenciés.

Toutes les rencontres du 1^{er} et 2^{ème} tour de brassage U10 à 13 – critères Avenir et Départemental, sont visibles dans FAL

Toutes les informations complémentaires et documents seront également envoyés via la messagerie officielle des clubs.



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

N° du Club	Nom du club	U6-U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13
500565	SURVILLIERS AVENIR	1	1	1	1	1	1	1
500575	CORMEILLAIS ACS	0	0	0	3	3	3	1
500578	FRANCONVILLE FC	10	5	5	3	3	2	1
500611	BEAUCHAMP AS	4	2	3	2	3	1	1
500681	VIARMES ASNIERES OL.	3	3	2	2	3	2	1
500686	MAGNY FC	3	3	2	1	2	2	0
500695	SARCELLES AAS	4	3	1	2	2	2	2
500712	EZANVILLE US	1	1	1	0	1	0	1
507986	ST PRIX ES	2	3	3	2	2	2	2
509431	SOISY AM FC	0	0	0	2	3	2	3
510501	AUVERS ENNERY FC	4	2	3	1	1	1	0
510506	GONESSE RC	8	4	4	3	3	3	0
511000	ERAGNY FC	4	4	3	3	3	3	2
511509	ROISSY US	2	2	1	2	1	1	0
513926	DOMONT FC	1	1	1	1	1	1	1
515375	FRETTOISE ES	3	0	4	1	1	2	0
517328	ENTENTE SSG	5	5	4	3	3	2	3
517377	MONTMAGNY FC	7	4	3	2	3	3	1
518488	ST OUEN AS	8	4	4	1	2	1	1
519260	VALLEE DU SAUSSERON ES	1	0	1	0	1	0	1
519616	MARLY ES	3	3	3	1	2	1	0
519763	THILLAY ESM	2	2	2	1	2	1	1
519844	OSNY FC	4	4	4	2	2	2	2
520871	PUISEUX LOUVRES FC	3	3	3	2	2	2	2
522689	ARNOUVILLE FAS	4	2	3	1	2	2	0
522695	GARGES FCM	2	3	4	2	2	2	1
522868	MONTSOULT BAILLET US	2	1	2	2	1	1	0
523266	GROSLAY FC	4	4	4	1	1	2	0
524020	VEMARS ST WITZ FC	1	0	1	0	1	0	1
524664	BRUYERES BERNES USM	2	2	2	1	1	1	1
525937	GAFEPB	0	1	1	1	1	1	1
526262	BOUFFEMONT ACF	2	1	2	1	1	1	0
527269	ST BRICE FC	4	3	2	2	0	2	0
527726	FONTENAY FC	2	1	1	0	0	0	1
527755	MENUCOURT AS	4	3	3	1	2	1	1
528672	ECOUEN FC	6	2	3	3	1	3	0
529169	BELLOY ST MARTIN ASC	2	2	2	1	1	0	1



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL FFF

PLAISIR
RESPECT
ENGAGEMENT
TOLERANCE
SOLIDARITE

N° du Club	Nom du club	U6-U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13
530273	PARMAIN AC	1	0	1	0	1	1	0
530279	BEZONS USO	2	3	3	3	3	3	2
531088	NEUVILLE AS	2	2	3	1	2	1	0
533517	JOUY FC	7	5	5	2	2	2	2
538505	VAUREAL FCM	4	0	4	2	2	2	2
540630	ADAMOIS OL	4	3	2	2	2	2	0
542402	FOSSÉS FU	4	4	4	2	3	3	2
545913	COURDIMANCHE AS	4	2	2	2	2	1	1
546116	MONTMORENCY FC	4	2	1	2	2	1	0
549307	COSMO TAVERNY	4	0	0	2	3	3	2
549561	DEUIL ENGHIEU FC				2	2	2	2
559559	ARRONVILLE FC					1		
549915	CHARS AS	1	0	1	0	1	0	1
549968	ST LEU FC	2	2	2	2	2	2	1
550582	VILLIERS FC	4	4	4	2	2	2	2
550638	PERSAN US	2	2	4	3	3	2	2
550783	PONTOISIENNE JS	2	3	3	2	2	2	1
551390	ERMONT AMS	4	4	4	2	2	1	0
551444	ARGENTEUIL FC	5	5	4	4	4	4	2
551988	CERGY PONTOISE FC	10	5	5	6	6	4	4
554313	CHAMPAGNE SFC	3	2	2	3	1	2	0
560130	ERMONT ACF	4	4	4	2	2	2	2
560812	PIERRELAYE FC	4	4	3	2	2	1	2
561058	HERBLAY ES	3	3	2	3	2	3	1
561118	MONTIGNY FC	4	4	3	2	2	2	2
563529	VEXIN AS	0	3	3	1	3	0	2
565187	AJED	3	3	2	3	3	3	0
565312	PRESLES FC	0	0	1	0	1	0	0
565601	EAUBONNE FC	4	2	2	2	2	1	1
565836	BESSANCOURT FC	1	1	1	1	1	0	0
566586	ST GRATIEN FC	1		1				
580487	MERY MERIEL FC	2	4	4	2	2	2	1
580882	MARCOUVILLE CITY CPA	5	3	3	2	2	2	2
581364	GOUSSAINVILLE FC	4	4	4	3	2	2	2
581840	ENTENTE BEAUMONT MOURS	4	4	5	3	3	2	2
590322	CHAUMONTEL LUZARCHES AS	2	1	1	1	1	1	1
590534	ARGENTEUIL RC	7	4	4	3	3	0	0



**ENGAGEMENT EQUIPES SUR CHALLENGES U10 & U11 – COUPE DU COMITE U12 ET
FESTIVAL FOOT U13**

Comme les engagements d'équipes ont eu lieu dans FAL, il ne vous était pas possible d'engager vos équipes dans les différents Challenges, Coupe du Comité ou Festival Foot.

Aussi la commission informe les clubs qu'elle inscrira le même nombre d'équipes engagées en critérium.

Si un club souhaite désengager des équipes, vous devez avertir la commission par mail en précisant le nombre d'équipes à garder.

Toute modification devra être envoyées au secrétariat du DVOF, via la messagerie officielle au plus tard le Dimanche 27 Septembre 2026.

Prochaine réunion : Lundi 28 Septembre 2026 à partir de 18h00